

Motion présentée par les organisations syndicales de retraités CFDT, CGT, FSU, UNSA, FGR-FP

Monsieur le Préfet,

Les organisations syndicales des retraites des Hautes Pyrénées, ce jour, 11 octobre 2012, souhaitent attirer l'attention du gouvernement sur la situation des retraités et des personnes âgées.

1. Elles demandent que des dispositions immédiates soient prises pour résoudre la dégradation du pouvoir d'achat, et plus particulièrement celle des retraités qui touchent des basses pensions :

Elles revendiquent un minimum de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète.

2. Elles demandent des mesures urgentes concernant la perte d'autonomie:

- il est nécessaire de financer l'APA , et de donner de réels moyens aux services a domicile, afin de diminuer le reste a charge des personnes âgées et des familles.

- il est nécessaire de créer un droit a prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie, quel que soit l'âge, prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la sécurité social.

3. Elles demandent des mesures concrètes rapides pour permettre à tous l'accès aux soins - droit fondamental - mis a mal par la hausse des dépenses de santé et la hausse des complémentaires santé qui conduisent de nombreux retraités à renoncer à se soigner, faute d'argent.

Les organisations syndicales de retraités demandent que ces sujets soient solutionnés rapidement par des propositions concrètes et exigent que le gouvernement ouvre un cadre permettant d'exprimer ces exigences.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, UNSA, FRG-FP

11/10/2012